

## En quoi consiste notre axe d'intervention « Soutien à l'entrepreneuriat local et aux petites entreprises » ?

### Agir pour un développement durable...

Le SIAD est convaincu que le développement économique des pays du Sud passe par l'émergence d'un tissu de petites entreprises solides, capable de créer des emplois et des richesses qui, à terme, affranchiront ces pays de la pauvreté.

### Avec des acteurs locaux...

Dans cette optique, le SIAD met en place, avec ses partenaires, des dispositifs d'aide à la création et au développement de petites entreprises au Burkina Faso, au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Ces dispositifs proposent aux entrepreneurs des formations, des services de tutorat et d'accompagnement, la réalisation d'études de faisabilité et les oriente vers des structures d'accueil, des financeurs, etc.

### A travers un accompagnement pérenne...

L'objectif est de donner aux entrepreneurs le cadre, les outils et les compétences pour faire émerger leur idée d'entreprise, s'assurer de leur viabilité économique, et transformer les projets en de petites entreprises durables et créatrices d'emplois. Pour ce faire, le SIAD joue le rôle de catalyseur des compétences des acteurs locaux, techniques et financiers, souvent sur le modèle de l'incubateur.

### Au service de l'économie sociale et solidaire.

En tant qu'acteur de l'économie sociale et solidaire, le SIAD cherche à promouvoir des petites entreprises ayant un impact positif sur l'emploi, l'économie et l'environnement. Attentif au respect du développement durable, il a intégré dans ses cycles d'accompagnement des outils spécifiques pour favoriser l'essor de l'entrepreneuriat social.

### ● Ils nous soutiennent :



### ● Vous voulez participer au développement de l'Afrique de Demain ?

Vous avez des compétences techniques en matière de création et gestion d'entreprise :

**devenez accompagnateur !**

Vous souhaitez nous donner les moyens de continuer nos projets et gagner en autonomie :

**devenez donateur !**



## Entreprendre pour l'Afrique de Demain



**Burkina Faso**

**Energie Entrepreneurs**

**Axe d'intervention : Soutien à l'entrepreneuriat local et aux petites entreprises**

**Le SIAD, Service International d'Appui au Développement, est une association de solidarité internationale œuvrant depuis 1988 pour le développement d'un tissu entrepreneurial stable et pérenne en Afrique et en France.**

● Notre objectif est de permettre aux femmes et aux hommes entrepreneurs d'obtenir les moyens de mener à bien leurs projets économiques durables et responsables.

● Notre action se découpe en 3 axes d'intervention :

- Soutien à l'entrepreneuriat local et aux petites entreprises
- Entrepreneuriat agricole et souveraineté alimentaire
- Entrepreneuriat des diasporas et co-développement

« Energie Entrepreneurs constitue le meilleur exemple de projet du SIAD pour cet axe d'intervention. Sans énergie, presque aucune vie économique ne peut se développer, ainsi la seule opportunité des jeunes générations est l'exil vers les villes. En permettant à 7 villages, de la province de Zoundwéogo au Burkina Faso, d'accéder à l'électricité, le SIAD et ses partenaires ne se contentent pas d'apporter de l'éclairage pour des écoles et des centres de soin, ils permettent à plus de 380 porteurs et porteuses de projets d'être accompagnés dans la création de leurs micro entreprises. »

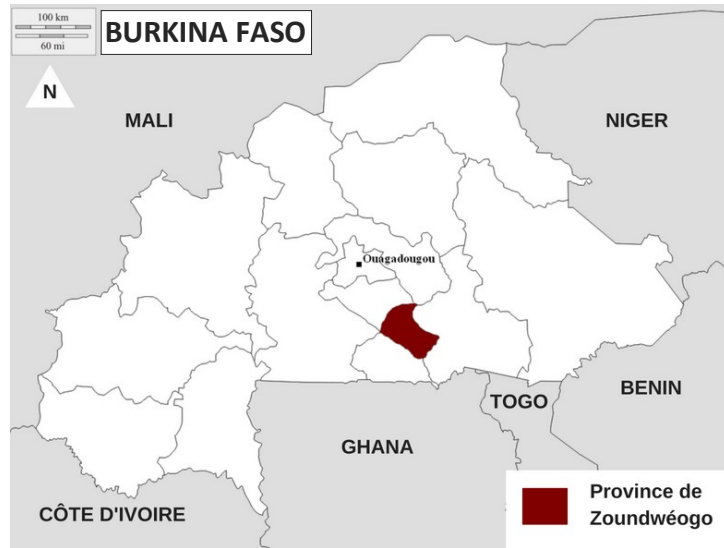
**Olivier Bossa, Président du SIAD**

### Contact :

**Toulouse**  
5 Place Joseph Verzeille  
31770 Colomier  
contact@siad-midipyrenees.org  
Tél. 06.48.92.06.36  
www.siad-midipyrenees.org

**Montreuil**  
31 rue de Vincennes  
93100 Montreuil  
info@siad.asso.fr  
Tél. 09.53.19.16.03  
www.siad.asso.fr

## Pourquoi avons-nous lancé le programme Energie Entrepreneurs ?



### Contexte

Le Burkina Faso est un pays enclavé d'Afrique subsaharienne, à faible revenu, dont l'économie est fortement dominée par l'agriculture. Cette dernière emploie près de 80 % de la population active. Le plus gros frein au développement est constitué par le manque d'infrastructures.

En 2014, 54 % de la population urbaine avait accès à l'électricité, contre moins de 2 % en milieu rural, cette disparité d'accès à l'énergie accentue l'exode rural. C'est dans ce contexte que le SIAD a lancé en 2012 le programme Energie Entrepreneurs. Sans énergie, presque aucune vie économique ne peut se développer : la journée de travail ou d'études s'interrompt à la nuit tombée ; l'utilisation du pétrole pour l'éclairage domestique ou pour l'alimentation des moteurs met en danger la santé des enfants et accroît l'effet de serre ; la vie socioculturelle est limitée ; l'accès à certains médicaments est impossible faute de moyens de réfrigération... Cette situation a pour conséquence une désaffection des populations pour leur région, à laquelle elles sont pourtant attachées. Une migration vers les zones urbaines se développe, et les enfants en réussite scolaire n'envisagent jamais leur avenir dans le village. Pour lutter contre ces constats, il importe de réduire cette « fracture énergétique » dont sont victimes les populations rurales en développant des systèmes d'électrification durables valorisant les ressources énergétiques locales.

Source : Rapport 2014 de l'Observatoire de la CEDEAO pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

## En quoi consiste le programme Energie Entrepreneurs ?

*Favoriser le développement économique des zones rurales par l'accès à l'électricité*



**Budget :** 925 000 euros  
**Période :** 2012-2018  
**Bénéficiaires :** 5000 personnes, dont 380 opérateurs économiques  
**Localisation :** 7 villages de la province (Département) de Zoundwéogo  
**Partenaires :** 2iE, COFIDES Nord-Sud, URC Nazinon et FDE



### Présentation

En l'absence de raccordement possible au réseau électrique national, le SIAD a développé le concept d'ULPE (Unité Locale de Production d'Électricité).

Les ULPE sont des centres de production d'énergie solaire qui apportent des services énergétiques adaptés aux besoins des populations en milieu rural : éclairage public, raccordement des établissements publics, des commerces et des entreprises artisanales par micro-réseau, fournitures de batteries rechargeables aux ménages pour les besoins domestiques (radio, téléphone portable, lampes rechargeables, etc.) Une mini-centrale de puissance évolutive (5 à 15 kW) est mise en place, qui s'adapte à la demande et aux besoins déterminés par les populations cibles.

Pour accompagner l'arrivée de l'électricité dans les villages, des actions de formations des populations villageoises sont mises en place, ainsi qu'un système de microcrédit pour les entrepreneurs. Il s'agit de soutenir de manière globale les initiatives économiques qui émergeront à partir de l'accès à l'électricité. Les ULPE sont gérées par un exploitant privé en délégation de service public. Celui-ci assure la maintenance des installations, garantit la qualité du service, ainsi que sa rentabilité et sa pérennité. Les ULPE ont pour objectif de dynamiser l'activité économique des zones rurales, en créant les conditions d'une amélioration des conditions de production des microentreprises en milieu rural. Elles permettent également d'améliorer la qualité de vie des populations et des services sociaux de base.

